



DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE (DJES)

Direction générale de l'environnement
Division biodiversité et paysage

COMMUNE DE PUIDOUX

DECISION DE CLASSEMENT DU NORD DU LAC DE BRET

PLAN D'ENSEMBLE

La Cheffe de la Division biodiversité et paysage :

Soumis à l'enquête publique au greffe municipal de Puidoux du 19.11.2025 au 19.12.2025

Le Syndic

La Secrétaire

Approuvé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité :

Lausanne, le

Le Chef du Département

GEMETRIS

GÉOMATIQUE
INFRASTRUCTURES
INNOVATION
TECHNOLOGIES

G. Schärer



Légende

Donnée générale

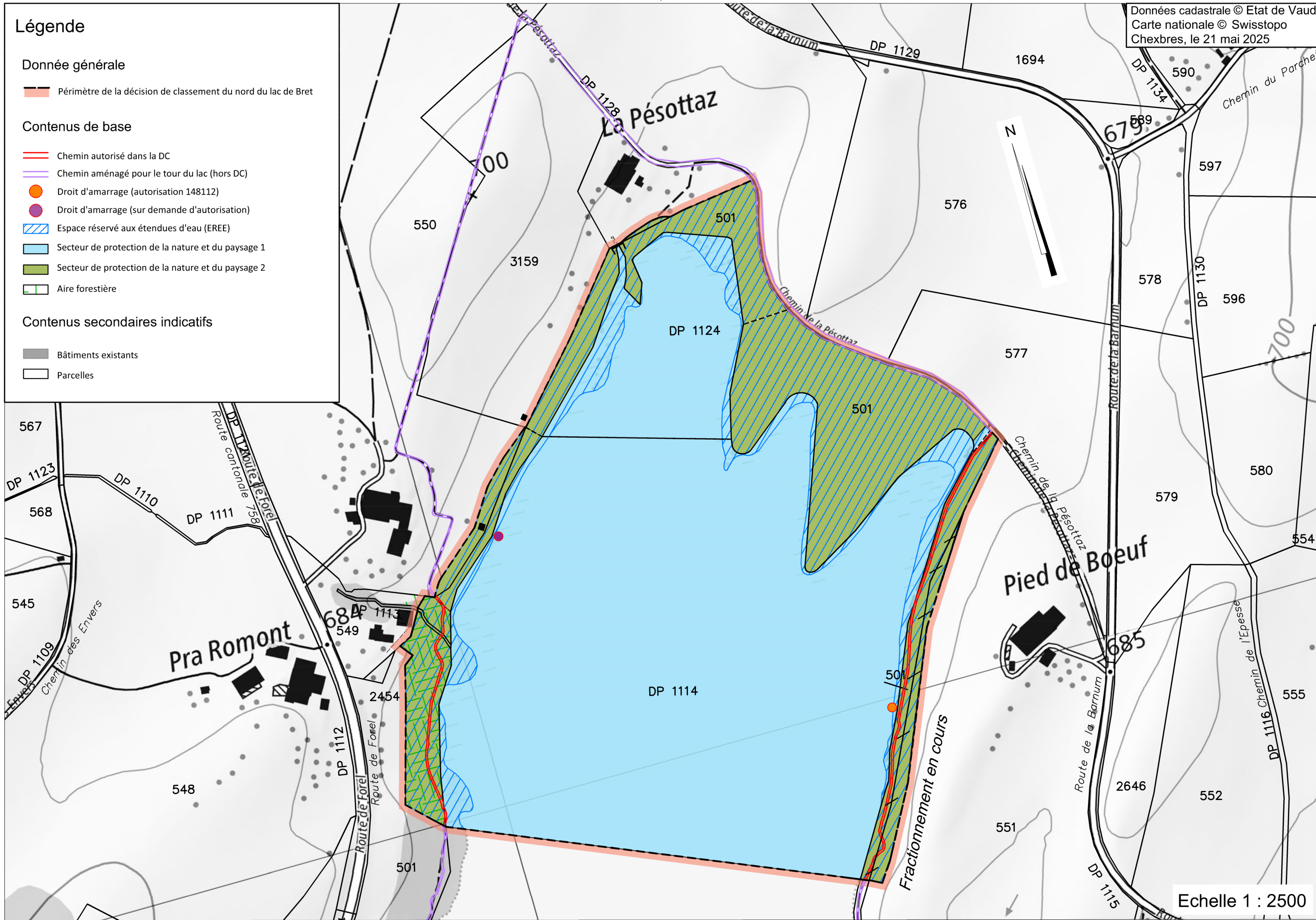
Périmètre de la décision de classement du nord du lac de Bret

Contenus de base

- Chemin autorisé dans la DC
- Chemin aménagé pour le tour du lac (hors DC)
- Droit d'amarrage (autorisation 148112)
- Droit d'amarrage (sur demande d'autorisation)
- Espace réservé aux étendues d'eau (EREE)
- Secteur de protection de la nature et du paysage 1
- Secteur de protection de la nature et du paysage 2
- Aire forestière

Contenus secondaires indicatifs

- Bâtiments existants
- Parcelles



Données cadastrale © Etat de Vaud
Carte nationale © Swisstopo
Chexbres, le 21 mai 2025

Echelle 1 : 2500